

Remontée de l'aversion au risque

Situation générale

Les marchés ont corrigé la semaine dernière, à la suite des commentaires du président de la Fed concernant les perspectives d'évolution de l'inflation et l'éventualité de mesures plus restrictives si nécessaire. La faillite de la banque SVB, spécialisée dans le financement de start-up du secteur de la cryptomonnaie aux Etats-Unis a lourdement pesé sur les valeurs bancaires, entraînant une forte remontée de l'aversion au risque.

Les rendements obligataires se sont détendus. Le taux 10 ans américain recule à 3.70% et le taux 10 ans allemand à 2.5%.

L'économie américaine a créé plus d'emplois qu'attendu en février, ce qui pourrait amener la Réserve fédérale à relever davantage ses taux d'intérêt, bien que la croissance salariale commence à montrer des signes de modération. Ainsi, le secteur privé a créé 242'000 nouveaux postes contre une prévision 200'000. Les créations de postes non-agricoles ont ralenti à 311'00 mais moins que prévu. Enfin, les demandes d'allocations chômage ont légèrement augmenté de 21'000 lors de la semaine du 27 février, s'établissant à 211'000 contre 190'000 la semaine précédente.

L'économie américaine a créé plus d'emplois qu'attendu en février

En Europe, l'inflation ne faiblit pas. La hausse de l'indice des prix à la consommation au mois de février a été confirmée à 9.3% en Allemagne en variation annuelle. Ce sont encore les prix du gaz (+46.6% sur un an) qui tirent la statistique à la hausse, suivis de l'électricité (+23.1%) et des prix de l'alimentation et des boissons (+20.7%). Sur un mois, l'inflation augmente de +1%.

D'autre part, la consommation des ménages s'est contractée au quatrième trimestre de -0.9%, signe de l'érosion du pouvoir d'achat et en raison d'un comportement plus prudent face à une visibilité qui se réduit.

En Europe, l'inflation ne faiblit pas.

Dans ce contexte, l'indice du S&P 500 finit la semaine en baisse de -4.55% alors que l'indice technologique du Nasdaq, plus sensible à l'évolution des taux, baisse de -4.71%. L'indice Stoxx 600 Europe recule de -2.26%.

Cette semaine sera marquée par la décision de la BCE concernant sa politique monétaire. La Banque centrale européenne devrait relever ses taux de 50 points de base pour la troisième fois d'affilée, face à la persistance de l'inflation.

Swiss Market Index (SMI)

La perte de momentum a été un signe précurseur et il s'est confirmé en fin de semaine dernière. Le support des 10'950 pts a cassé dans des volumes importants, les prochains se situent désormais à 10'650 pts et 10'390 pts.





L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI Emerging Markets
Dernier	0.92	0.98	10'765.26	4'229.53	15'427.97	7'220.67	7'748.35	3'861.59	11'138.89	28'143.97	955.28
Tendance	↓	↓	↓	→	→	↓	↓	↓	↓	↑	↓
%YTD	-0.35%	-0.98%	0.33%	11.49%	10.80%	11.54%	3.98%	0.58%	6.42%	7.85%	-0.12%

(valeurs du vendredi précédant la publication)

Argent ou or ?

Le marché de l'argent est étroitement lié à celui de l'or, toutefois, plus volatile en raison de son utilisation dans de nombreux secteurs industriels, notamment l'électronique, les panneaux solaires, l'automobile et la santé.

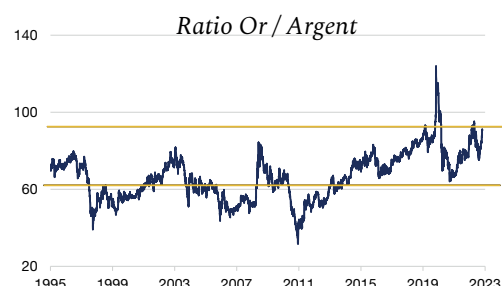
Le potentiel de l'argent est alors soutenu par la demande croissante dans ces domaines, ainsi que par la demande traditionnelle des investisseurs pour cet actif en tant que couverture contre l'inflation et l'instabilité économique.

Aujourd'hui le niveau relatif de l'or par rapport à celui de l'argent (graphique ci-contre) indique que ce dernier est sous-évalué par rapport au métal jaune, offrant ainsi des opportunités d'investissement potentielles.

Cependant, bien que les marchés des deux métaux précieux possèdent un certain nombre de risques similaires, tels que les fluctuations des taux d'intérêt, les tensions commerciales et géopolitiques et les politiques monétaires des banques centrales, l'argent est historiquement plus sensible à la conjoncture économique.

Les perspectives de ralentissement de l'économie mondiale liées aux politiques monétaires de lutte contre l'inflation pourraient, malgré les niveaux actuels attractifs de l'argent, encore favoriser l'or dont le statut de valeur refuge est bien plus marqué, comme récemment constaté lors du choc du Covid-19.

Dans ces conditions, l'or maintient sa place dans les portefeuilles malgré l'attractivité de l'argent, mais n'est pas à l'abri d'un arbitrage en cas de redémarrage de la croissance économique.



Auteurs et contact



Julien Stähli
Directeur des investissements (CIO)
MBF Boston University



Pierre-François Donzé
Licencié HEC



Karine Patron
MScF Université de Neuchâtel



David Zahnd
MSAPEC Université de Neuchâtel



Bertrand Lemattre
MScF Sciences Po Paris

Banque Bonhôte & Cie SA - 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel / Suisse - T. +41 32 722 10 00 / contact@bonhote.ch

[facebook.com/
banquebonhote](https://facebook.com/banquebonhote)

[linkedin.com/
company/bonhote](https://linkedin.com/company/bonhote)

[twitter.com/
alexnvincet](https://twitter.com/alexnvincet)

[instagram.com/
banquebonhote](https://instagram.com/banquebonhote)

[youtube.com/
banquebonhote1815](https://youtube.com/banquebonhote1815)

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.